

Ordre du jour

Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi, 4 avril 2022 à 19 h 30
Salle Plamondon, hôtel de ville



L'enregistrement de la séance sera publié le lendemain de la tenue de celle-ci sur le site Internet de la Ville de Neuville.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2021
4. Première période de questions
5. Approbation des procès-verbaux
 - 5.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022
 - 5.2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2022
6. Service de l'administration générale
 - 6.1. Autorisation de signature - Fonds de la région de la Capitale-Nationale
 - 6.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement de régie interne et de procédure d'assemblée
7. Service de la sécurité incendie
Aucun point
8. Service des travaux publics
Aucun point
9. Service de l'urbanisme et de l'environnement
 - 9.1. Dérogation mineure autorisant la construction d'un garage privé isolé en cour avant au 270, chemin Lomer

10. Service des loisirs et des communications
 - 10.1. Demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf
11. Service des finances
 - 11.1. Dépôt des comptes du mois de mars 2022
 - 11.2. Autorisation de paiement – Cinquième versement du contrat de déneigement des rues 2021-2022
 - 11.3. Autorisation de paiement – Premier versement de la quote-part à la MRC de Portneuf
 - 11.4. Autorisation à l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf de procéder à des dépenses supplémentaires au cours d'une année pour des travaux de Remplacement-Amélioration-Modernisation-Dépenses
 - 11.5. Autorisation de paiement – Deuxième versement de la quote-part à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
12. Deuxième période de questions
13. Levée de la séance

LISA KENNEDY
Directrice générale et greffière

Le 1 avril 2022